Bulletin officiel n° 8 du 25 février 2010

# Enseignements primaire et secondaire

## Classes préparatoires au CAP

### Programme d'enseignement de français

NOR : MENE0925411A  
RLR : 524-8  
arrêté du 8-1-2010 - J.O. du 2-2-2010  
MEN - DGESCO A1-4

Vu code de l'Éducation ; avis du comité interprofessionnel consultatif du 1-12-2009 ; avis du CSE du 12-11-2009

Article 1 - Le programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011.

Article 3 - Les dispositions figurant dans l'arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et d'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle sont **abrogées** à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 8 janvier 2010

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,  
et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Jean-Michel Blanquer

Annexe

FRANÇAIS

Classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle

Introduction

L'enseignement du français dans les classes préparatoires au CAP mène à leur terme les exigences de l'enseignement du français en collège : la maîtrise de l'expression orale et écrite, l'affirmation d'une identité culturelle fondée sur le partage de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Le diplôme du CAP garantit qu'au terme du cursus de formation, dans la logique du socle commun de connaissances et de compétences, le candidat est désormais capable de :

- se construire : en développant une réflexion sur son identité et son devenir social, sur son histoire personnelle, familiale, scolaire et professionnelle ;

- s'insérer dans le groupe des pairs : en mesurant en quoi la construction de soi passe par le rapport avec les autres ;

- s'insérer dans l'univers professionnel : en comprenant les enjeux sociaux et économiques des discours professionnels ;

- s'insérer dans la Cité : en interrogeant la relativité des coutumes et des discours pour fonder un socle de valeurs partagées dans le cadre social d'aujourd'hui.

Dans cette perspective, la connaissance de la langue et sa mise en pratique dans les activités d'expression orale, de lecture et d'écriture sont à la fois moyens et finalités.

En lien avec les autres enseignements généraux et avec les enseignements professionnels, le programme de français contribue à l'acquisition d'une culture commune. Les problématiques et les supports qu'il propose croisent un enseignement pluridisciplinaire de l'histoire des arts qui s'inscrit dans le prolongement du collège.

I - Finalités

L'enseignement du français en CAP vise l'acquisition de quatre compétences :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;

- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;

- devenir un lecteur compétent et critique ;

- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

II - Capacités

La compréhension de soi, du monde environnant, de l'univers professionnel, de la Cité, prend appui sur les capacités suivantes :

**Savoir organiser sa pensée, savoir réfléchir**

- reformuler ce que l'on vient d'apprendre et expliquer ce que l'on vient de faire ;

- effectuer une recherche et confronter des informations ;

- mobiliser ses connaissances, les formaliser, les réutiliser ;

- passer du préjugé au raisonnement.

**Savoir lire,** **savoir écrire**

- lire tous les discours et tous les genres de textes ;

- saisir l'organisation et les enjeux des messages écrits et oraux ;

- prendre en compte le destinataire ; choisir le type de discours attendu dans une production écrite ou orale ;

- utiliser une langue correcte et les codes requis dans une situation de communication.

**Savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit,** **savoir écouter**

- se dire, dire le monde, avec un vocabulaire précis (narration, description, exposition) ;

- prendre sa place dans les débats contemporains (argumentation) ;

- prendre conscience des usages personnels et sociaux de la langue, les réutiliser.

**Savoir puiser dans les productions littéraires et culturelles**

- découvrir la permanence des grandes questions qui se sont posées à l'homme ;

- prendre en compte la diversité des réponses qui leur ont été apportées ;

- faire porter l'analyse et l'explication sur des productions fictionnelles.

III - Attitudes

- Accepter d'entrer dans l'échange oral.

- Mettre son expérience à distance par la lecture et l'écriture.

- Être curieux de l'expérience des autres à travers les livres, les films, les images.

- Être conscient de la diversité de la communauté humaine, des codes et des usages sociaux.

- S'intéresser à l'actualité.

- Accepter de relire et de réécrire pour progresser et mener un projet à son terme.

IV - Démarches

1. Problématiques et pratiques de lecture

Les capacités visées par l'enseignement du français sont travaillées à partir des problématiques et pratiques de lecture suivantes.

|  |  |
| --- | --- |
| **Se construire** | **- Individualisme et altérité**  **- Recherche et affirmation de soi**  **- La marge et la norme** |
| **S'insérer dans le groupe** | - La mise en scène et la résolution du conflit  - Se dire et dire le monde avec humour  - Rituels d'intégration, rites de passage et traditions |
| **S'insérer dans l'univers professionnel** | - Responsabilité individuelle et collective  - Représentations, valorisation et dévalorisation du monde du travail  - Travail et réalisation de soi / travail et négation de soi |
| **S'insérer dans la Cité** | - Cultures communautaires et mondialisation  - Récits de voyage et représentations de l'autre  - Découverte de l'autre et confrontation des valeurs |

L'enseignant organise autour de ces problématiques des activités dont l'enjeu est de mener à terme une lecture, d'un extrait ou d'une œuvre, pour en construire le sens. Dans cette perspective, l'enseignant fait varier les modalités de lecture suivantes.

Les lectures cursives

Elles se pratiquent sur tous les textes ou supports visuels, dès lors qu'il s'agit d'en prendre connaissance globalement. C'est la forme de lecture la plus libre et la plus courante. Elle permet la découverte d'un grand nombre de textes. Elle se pratique aussi bien dans l'espace du cours qu'en dehors (au CDI, par exemple). Elle trouve particulièrement sa place dans les « lectures en réseau », lorsque l'enseignant fait précéder, accompagner ou poursuivre des lectures pour enrichir la saisie d'une problématique.

Les lectures analytiques

Elles se pratiquent sur tous les textes ou documents, dès lors qu'il s'agit d'en rendre compte de façon détaillée : texte littéraire, article de presse, image publicitaire, séquence d'un film, tableau, dessin de presse, illustration documentaire. Le lecteur s'assure de la compréhension du message (sens explicite, contenu référentiel) et de la perception de sa visée (sens implicite, effet sur le destinataire). La lecture analytique, par lecture et relectures, permet de justifier les premières impressions de lecture et de fonder une interprétation.

La contextualisation

En lien avec l'histoire, les activités de lecture aident à situer une œuvre dans son contexte. L'enseignant veille à ce que se construise au fil des lectures une représentation précise de ce contexte (données historiques et réalités socio-économiques). Il ne s'agit pas, en CAP, d'étudier l'histoire littéraire mais de sensibiliser l'esprit aux situations historiques et, en reprenant les acquis du collège, de dessiner les principaux points de repères culturels, moyens d'intégration dans la société.

Ces modalités s'appliquent indifféremment aux deux objets de lecture suivants.

Le groupement de textes

Confronter des textes permet une lecture dynamique autour d'un projet. Les différents textes s'éclairent les uns les autres, et leur mise en relation rend compte de leurs convergences et de leurs divergences. Par le jeu des confrontations, le groupement de textes met en lumière la diversité des écrits.

La lecture des œuvres intégrales

La finalité est de faire découvrir que les œuvres littéraires, d'aujourd'hui ou d'hier, ont quelque chose à dire aux lecteurs d'aujourd'hui. Faire lire et étudier des œuvres, c'est donner la possibilité de confronter les réflexions, les émotions, les questions des lecteurs à celles des générations précédentes ou à celles de ses contemporains. L'étude d'un film poursuit la même finalité : faire percevoir que le film de cinémathèque et le « film à succès de l'année » sont analysables avec les mêmes outils de lecture et sont comparables dans leur réception : qu'ont-ils dit, que disent-ils aux spectateurs ? comment le disent-ils ? pourquoi peut-on les apprécier ou ne pas les apprécier ?

L'œuvre peut être aussi être étudiée à travers un parcours de lecture. Ce parcours répond à un projet précis et choisi de façon à susciter la curiosité des lecteurs. Il permet de faire connaître des œuvres majeures dont on se prive trop souvent en raison de leur richesse. Dans le parcours de lecture, ce qui n'est pas lu est résumé par le professeur, ou recherché dans une documentation (manuels scolaires, ouvrages parascolaires, multimédia), ou présenté lors d'un exposé, etc. Le parcours de lecture se nourrit volontiers d'approches variées de l'œuvre : adaptation cinématographique, captation théâtrale, adaptation en bande dessinée, œuvre en version abrégée.

2. Écriture/Réécriture

Réécrire consiste à améliorer en permanence son texte en l'enrichissant, en le modifiant, en le révisant et en l'adaptant le plus possible à la commande. Les critères de réussite d'une réécriture permettent l'auto-évaluation de l'écrit produit et construisent l'autonomie de l'élève. Des moments de prise de recul et de réflexion sont organisés afin de lui permettre de se décentrer et de devenir son propre lecteur. On découvre ainsi la réception par un autre lecteur du texte produit.

L'écriture longue s'inscrit dans le cadre d'un projet, la tâche globale d'écriture, afin que le but à atteindre, la production à réaliser, les notions et savoir-faire nécessaires à cette réalisation soient définis dès le début de la séquence.

La dimension sociale de l'écriture, qui se découvre à travers des types d'écrits variés et inscrits dans de vraies situations de communication (vrai courrier, nouvelle à faire lire à un public, etc.) donne sens aux apprentissages attendus.

V - Contenus et mise en œuvre

Pratique raisonnée de la langue (expression orale et écrite)

Continuer l'apprentissage de la langue en CAP, c'est donner aux candidats les moyens :

- de se construire : pouvoir parler d'eux, exprimer leurs réflexions et leurs sentiments ;

- de s'insérer : avoir un langage commun avec leurs pairs, avec leurs formateurs et les acteurs du monde professionnel, avec les membres de la communauté civique ;

- de construire leurs savoirs : rendre compte d'une expérience, d'une démarche, d'une recherche personnelle, d'une lecture, d'un apprentissage pour formaliser, organiser, mémoriser les savoirs.

La pratique raisonnée de la langue s'inscrit dans le cadre de la séquence au cours de moments privilégiés que l'enseignant organise et pendant lesquels :

- il fait observer dans les supports textuels et dans les textes produits des faits de langue précis ;

- il aide à prendre de la distance par rapport à la langue, orale ou écrite, pour comprendre les erreurs commises et envisager des remédiations ;

- il construit avec lui des repères (fiches, glossaire, tableaux, exemples, etc.) qu'il fait réutiliser aussi souvent que possible ;

- il prend le temps de s'assurer de la mémorisation de ces repères.

Langue

L'enseignant organise les observations et les exercices de réutilisation autour des entrées suivantes.

|  |  |
| --- | --- |
| **Cohérence du discours et du texte** | **- Procédés de reprise, substituts, pronoms personnels**  **- Connecteurs logiques**  **- Expression temporelle (antériorité, simultanéité, postériorité)**  **- Système des temps du récit, système des temps du discours**  **- Énonciation**  **- Citation du discours d'autrui (discours direct, indirect, reformulation, verbes introducteurs, attribution de la citation)**  **- Modalisation** |
| **Cohérence grammaticale** | - Accords en genre et en nombre au sein du groupe nominal, entre groupe sujet et groupe verbal  - Expansion du nom, adjectifs et adverbes  - Nominalisation  - Types de phrases  - Phrase simple et phrase complexe (coordination et juxtaposition)  - Tournures passives et impersonnelles, mode conditionnel |
| **Cohérence lexicale** | - Champ lexical, lexiques spécialisés  - Synonymie  - Registre de langue |
| **Visée** | - Dramatisation  - Distance ironique et humoristique  - Valorisation / dévalorisation  - Procédés de l'exagération |
| **Lisibilité** | - Mise en page |

Il est essentiel d'enrichir le vocabulaire des candidats au CAP. À cette fin, le vocabulaire est étudié selon les problématiques indiquées ci-dessous, mettant en jeu les ensembles de termes que chacune d'elles appelle. Cette étude s'accompagne d'observations sur la précision, l'usage des synonymes et para-synonymes, le lexique des idées.

La pratique raisonnée de la langue se réalise dans les activités d'expression orale et d'expression écrite proposées ci-dessous.

Activités d'expression orale

|  |  |
| --- | --- |
| **Apprentissage de la voix** | **- Prendre la parole dans le débat, adapter le niveau sonore à la taille du groupe, travailler l'élocution lors d'un exposé**  **- S'exercer à lire à haute voix des textes non littéraires (clarté de la diction), des textes littéraires, seul ou à plusieurs (diction, intonation, rythme, enchaînement)** |
| **Écoute et prise en compte de la parole de l'autre** | - Suivre un débat et soutenir son attention dans la durée  - Reformuler, résumer l'argumentation d'autrui avant de la commenter, de la discuter, de la réfuter  - Prendre des notes dans une discussion et restituer fidèlement le cours des échanges  - Attribuer chaque argument à son auteur au cours d'un compte rendu de débat |
| **Affirmation de soi dans le groupe** | - Se présenter en vue d'une intégration dans le groupe, d'un entretien d'embauche  - Expliquer ce qu'on a fait, comment on l'a fait, pourquoi on l'a fait  - Raconter une activité réalisée à l'atelier, une journée de stage  - Tenir un rôle, construire une posture dans une argumentation |
| **Échange et action orale** | - Prendre en compte le destinataire en fonction de l'effet à produire : le soutenir dans son point de vue, l'étonner, le faire réagir, le contredire, l'apaiser  - Gérer son temps de parole en fonction des autres  - S'assurer de la bonne circulation du propos : choix d'un niveau de langue et d'un vocabulaire adapté, précision du lexique, attention portée aux réactions de l'autre |

Activités d'expression écrite

|  |  |
| --- | --- |
| **Rédiger un texte fonctionnel** | **Notice d'information, CV, résumé, compte rendu d'une tâche effectuée en entreprise, journal de bord, rédaction d'une note en communication différée, demande de renseignements, transposition d'un schéma explicatif en texte explicatif, etc.** |
| **Rédiger un récit** | Invention d'un récit, suite de texte, transposition d'un récit avec changement de point de vue, de registre, récit épistolaire, récit à la première personne (narrateur élève / narrateur fictif à construire), etc. |
| **Rédiger un dialogue** | Insertion d'un dialogue dans un récit, dialogue de théâtre, réécriture d'une argumentation sous la forme d'un dialogue, etc. |
| **Rédiger une description ou un portrait** | Description fonctionnelle ; description fictionnelle, par exemple cadre dans lequel se joue une scène, s'inscrit une histoire ; portrait du destinataire auquel s'adresse un message ; description et portrait en fonction d'une intention (pour faire rire, pour émouvoir, pour convaincre), etc. |
| **Rédiger un texte argumentatif** | Lettre de motivation, exposé d'une opinion personnelle, compte rendu d'un débat argumenté, demande argumentée, formulation d'un contre-argument, justification d'un point de vue, variation des arguments en fonction de destinataires différents, etc. |

VI - Synthèse

1. Se construire

- Individualisme et altérité

- Recherche et affirmation de soi

- La marge et la norme

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Capacités à l'oral** | **Capacités en lecture et écriture** | **Activités** | **Supports** |
| - Raconter  - Se raconter  - Se présenter  - Justifier un choix, un avis, formuler une opinion personnelle | - Lire / écrire un récit à la première personne  - Se présenter  - Justifier un choix, un avis, formuler une opinion personnelle  - Tirer une leçon, une morale, d'un récit | - Produire des variations sur le narrateur, le temps, l'ordre du récit  - Rechercher des substituts lexicaux ou pronominaux  - Attribuer des émotions différentes à un personnage  - Utiliser des procédés d'exagération : du portrait à la caricature | - Chanson  - Poésie  - Récit de vie  - Autobiographie  - Journal intime  - Portraits littéraires, picturaux, photographiques  - Images et messages publicitaires  - Film |

2. S'insérer dans le groupe

- La mise en scène et la résolution du conflit

- Se dire et dire le monde avec humour

- Rituels d'intégration, rites de passage et traditions

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Capacités à l'oral** | **Capacités en lecture et écriture** | **Activités** | **Supports** |
| - Écouter  - Dialoguer  - Répondre à des questions  - Pratiquer l'interview  - Rendre compte d'une lecture, d'un film  - Exposer son opinion, reformuler l'opinion d'autrui et dépasser son opinion | - Lire des textes fictionnels  - Rédiger une lettre personnelle  - Rédiger un fax, un courrier  - Rédiger un court argumentaire  - Rédiger un message publicitaire avec prise en compte du destinataire  - Poursuivre un dialogue, un récit, en tenant compte du registre  - Transposer un récit  - Inventer un récit, une description, à partir d'indices | - Reconnaître et utiliser les différents types de phrases  - Écrire un message à communication directe ou différée  - Construire un champ lexical en liaison avec une argumentation  - Identifier la situation de communication d'une affiche, d'un récit, d'une interview  - Insérer un dialogue dans un récit : ponctuation et mise en page, verbes introducteurs de paroles, discours direct  - Insérer une description dans un récit et employer des procédés de caractérisation : proposition relative, comparaison, lexique | - Presse, médias  - Théâtre  - Littérature fantastique et policière  - Littérature de jeunesse  - Images et messages publicitaires  - Film  - Bande dessinée, textes humoristiques |

3. S'insérer dans l'univers professionnel

- Responsabilité individuelle et collective

- Représentations, valorisation et dévalorisation du monde du travail

- Travail et réalisation de soi / travail et négation de soi

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Capacités à l'oral** | **Capacités en lecture et écriture** | **Activités** | **Supports** |
| - Rendre compte d'une activité  - Expliquer un fonctionnement, un itinéraire  - Faire le compte rendu d'une recherche  - Comprendre, produire, expliquer, justifier un choix professionnel  - Participer à une réunion pour faire des choix  - Tirer le bilan de sa période de formation en entreprise  - Interroger quelqu'un sur sa période de formation en entreprise | - Lire des textes fictionnels et documentaires  - Rédiger un CV  - Rédiger une lettre de motivation  - Passer du schéma au texte, du texte au schéma  - Mettre en relation, comparer différents supports : textes, tableaux, schémas  - Constituer une documentation, la classer, en faire la synthèse : tableaux, fiches, panneaux, résumé  - Expliquer un fonctionnement  - Rendre compte du déroulement chronologique d'une activité  - Tenir son journal de bord  - Rédiger le compte rendu de sa période de formation en entreprise | - Expliquer un événement en insistant sur les causes et / ou sur les conséquences : connecteurs logiques, phrase complexe, mode conditionnel  - Réaliser un glossaire professionnel  - Rechercher des mots-clés pour effectuer une recherche  - Transformer une petite annonce en texte rédigé  - Rédiger une annonce  - Comprendre l'écriture d'un message professionnel : nominalisation, tournures passives et impersonnelles, reprises | - Textes fictionnels sur l'univers du travail  - Documents d'entreprise  - Encyclopédies, dictionnaires  - Presse, médias  - Film documentaire  - Association texte / illustration, schéma / commentaire |

4. S'insérer dans la Cité

- Cultures communautaires et mondialisation

- Récits de voyage et représentations de l'autre

- Découverte de l'autre et confrontation des valeurs

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Capacités à l'oral** | **Capacités en lecture et écriture** | **Activités** | **Supports** |
| - Rendre compte d'un événement de l'actualité  - Participer à un débat d'opinion  - Analyser un débat contradictoire  - Faire la synthèse d'un débat | - Lire des textes fictionnels, dont des œuvres littéraires  - Écrire, répondre au courrier des lecteurs  - Lire, écrire un article de faits divers  - Lire, écrire un article d'opinion  - Lire, écrire une lettre ouverte  - Faire une revue de presse  - Lire l'image de presse, la caricature  - Lire, écrire des textes argumentatifs | - Repérer les marques de la présence et de l'implication de l'émetteur et du récepteur : énonciation, modalisation  - Lexique du jugement de valeur, de l'objection  - Écrire en faisant varier les destinataires  - Trouver les exemples illustrant des arguments / formuler les arguments illustrés par des exemples, les relier par des termes logiques  - Analyser, expliquer les sentiments et les actions d'un personnage de littérature, de film | - Récits de voyage et littérature de science fiction  - Presse, médias  - Discours argumentatifs, écrits sociaux et littéraires  - Littérature engagée (dont poésie)  - Images publicitaires, caricatures  - Films documentaires et de fiction |